

Carrefour parent enfant

Une réponse humaine à l'aliénation parentale



PROTÉGEONS LE FUTUR
DE NOS ENFANTS

TROUSSE JURIDIQUE **LES ASPECTS JURIDIQUES DE L'ALIÉNATION PARENTALE**

3^e édition 2025

3ième édition révisée sous la direction de CAP-E

Carrefour parent-enfant

CP 163

Montréal BP Anjou

QC, H1K 4G6

Courriel : info@cap-e.ca

Site Web : cap-e.ca

Création originale sous la direction de Me Sophie Bérubé, avocate médiatrice

Avec l'aide et/ou la participation de : Me Éric Marquette, avocat en litige familial, Me Sabine Phaneuf, avocate en litige et médiatrice, Me Isabelle Lyonnais, avocate en droit de la jeunesse, Me Alexandre Germain, avocat en droit familial et en droit de la jeunesse, Me Catherine Duhamel, avocate en droit international, Me Karine Jean-Baptiste, avocate chercheuse, Élodie Frappier et Joanie Francoeur, étudiantes à la maîtrise en droit.

© Copyright 2025 Carrefour parent-enfant Trousse juridique. Tous droits réservés

MISE EN GARDE

Ce document se veut une source d'information générale et ne constitue pas une opinion ou un avis juridique. Son contenu ne doit pas être interprété pour tenter de répondre à une situation particulière. Dans ce document, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

Dernière mise à jour : 2 avril 2025.

Table des matières

1. INTRODUCTION	8
2. L'ALIÉNATION PARENTALE : UNE EXPRESSION LOURDE DE CONSÉQUENCES	10
2.1. Différence entre l'aliénation parentale et le comportement parental dit aliénant	10
2.2. Ai-je vraiment besoin de formuler à l'autre parent mon pressentiment qu'il s'agit d'aliénation parentale ?	12
3. DÈS LA SÉPARATION	14
3.1. Rappel : Situation légale du temps parental avant le jugement	14
3.1.1. Temps parental des enfants	14
3.1.2. Laisser le temps parental des enfants à l'autre parent	15
3.1.3. Droit d'accès aux enfants	15
3.2. Documents importants et journal des faits	15
3.3. Se constituer une bonne équipe	17
3.4. Favoriser sa relation avec son enfant	17
3.5. Les communications avec l'autre parent	19
3.6. Les droits et les devoirs des parents	20
3.7. Les clauses de coparentalité	21
3.8. Les douze règles d'or de l'entente parentale	22
3.9. Les droits et responsabilités des enfants de parents séparés	23
4. LA MÉDIATION	24
4.1. Pourquoi utiliser la médiation ?	24
4.2. Comment choisir son médiateur ?	25
4.3. Quand la médiation réussit	26
4.4. Quand la médiation échoue	27
5. LA PLACE DE L'AVOCAT DANS LE CONFLIT	28
5.1. Choisir d'agir seul devant la cour	28
5.1.1. Informations pratiques pour la personne qui se représente seule	29
5.2. Se faire représenter par un avocat	30
5.2.1. L'aide juridique	30
5.2.2. Premier contact et rencontre avec l'avocat	31
5.2.3. Évaluez votre compatibilité avec votre avocat	33
5.2.4. Conseils pour aider votre avocat et s'aider soi-même	33
5.3. Le procureur à l'enfant en Cour supérieure : neutralité et modération	37

5.3.1. L'âge pour l'attribution d'un procureur	39
6. LE CRITÈRE DE BASE : L'INTÉRÊT DE L'ENFANT	40
6.1. Facteurs déterminants	40
6.2. Présence de violence familiale	42
6.2.1. Qu'est-ce que la violence familiale ?	43
6.3. Capacité de communiquer et collaborer	44
7. LES CAS DU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET LA COUR DU QUÉBEC	46
7.1. Processus à la Cour du Québec et à la DPJ en cas d'aliénation parentale et de conflit de loyauté	46
7.2. Aperçu des particularités d'une intervention de la DPJ dans un conflit familial	47
7.3. Quand la DPJ intervient-elle ?	49
7.4. Le signalement	50
7.4.1. Pourquoi faire un signalement ?	50
7.4.2 Qui fait un signalement ?	50
7.5. L'enquête	52
7.5.1. Que faire si un signalement a été fait pour mon enfant ?	53
7.5.2. Si le signalement n'est pas retenu	54
7.5.3. Si le signalement est retenu	55
7.5.4. Les mesures provisoires	55
7.6. Interventions	56
7.6.1. Entente	56
7.6.2. Demande en protection	57
7.6.3. Application de la décision	59
7.6.4. L'appel de la décision du tribunal	59
7.6.5. Révision et prolongation d'ordonnances	60
7.7. Les droits des parents lors d'une enquête de la DPJ	61
7.8. Le droit des enfants d'être représentés par un avocat	61
8. EXPERTISES ET PSYCHOTHÉRAPIES	64
8.1. Expertises psychosociales et psycholégales	64
8.1.1. L'expertise psychosociale et l'expertise psycholégale : quelle différence ?	65
8.1.2. Privées ou publiques ?	65
8.1.3. Les facteurs considérés dans l'expertise psychosociale	66
8.2. Psychothérapie	67

8.2.1. Volontaire ou forcée	68
8.2.2. Exemple de conclusions demandées au juge en matière de thérapie encadrée	69
9. AVANT D'ALLER À PROCÈS EN COUR SUPÉRIEURE	71
9.1. Processus à la Cour supérieure (chambre de la famille)	71
9.2. Ouverture du dossier à la cour	72
9.3. Demandes urgentes (Ordonnances de sauvegarde)	72
9.3.1. Les étapes d'une demande d'ordonnance de sauvegarde	73
9.3.2. Exemple de conclusions (voir les clauses de coparentalité)	74
9.4 Provision pour frais	76
9.5. Protocole d'instance – échéancier pour les avocats	77
9.6. Mesures provisoires et interlocutoires – ordonnances valides jusqu'au procès	77
9.7. Interrogatoires et demandes de documents	77
9.8. Gestion d'instance – dans l'attente du procès	78
9.9. Conférence de règlement à l'amiable	78
9.10. Non-respect des ordonnances	79
9.11. Séance d'information obligatoire au palais avant le procès final	80
10. LE PROCÈS EN COUR SUPÉRIEURE	81
10.1. Déroulement	81
10.2. Défis de preuve	81
10.3. Choses à faire ou ne pas faire dans un dossier difficile	82
10.4. Quand on a tout perdu : les dommages	83
11. CE QUE LA JURISPRUDENCE DIT	84
11.1. Décisions de la Cour supérieure et de la Cour d'appel	84
11.1.1. Le rôle du procureur à l'enfant : impartialité, objectivité, neutralité et modération	84
11.1.2. Aliénation parentale chez les jeunes enfants	85
11.1.3. Aliénation parentale chez les enfants de plus de 14 ans	88
11.1.4. Expertises contestées	89
11.1.5 La capacité parentale	91
11.1.6. La violence conjugale	92
11.1.7. Fausses allégations	94
11.1.8. Conflit d'allégeance avec nouvelle conjointe - maintien dans le milieu aliénant	95
11.1.9. Le déménagement	96
11.1.10. Outrage au tribunal	97

11.1.11. Le droit du parent aliéné de demander des dommages et intérêts	98
11.2. Décisions de la Cour du Québec dans les cas de DPJ	100
11.3. Trouver d'autres décisions	105
12. RÔLE DU PARENT REJETÉ	106
12.1. Que faire si l'enfant ne veut plus voir le parent rejeté ?	106
12.2. Attitudes et comportements à adopter	107
13. TÉMOIGNAGES	109
13.1. Témoignage d'une enfant victime d'aliénation parentale devenue adulte	109
13.2. Témoignage de parents	111
13.2.1. Dans un procès à la Cour supérieure	111
13.2.2. Dans un procès impliquant la DPJ	112
13.2.3. En général	113
14. TROUVEZ UN EXPERT	114
14.1. Recherche d'experts sur le site de l'Ordre des psychologues du Québec	114
14.2. Recherche d'experts sur le site de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	116
14.3 Recherche d'experts sur le site de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	116
15. LES RESSOURCES LÉGALES	118
15.1. Trouver un avocat	118
15.2. Sources d'informations pour le grand public	118
15.3. Livres recommandés pour un soutien émotif éducatif	119
15.4. Moteurs de recherches et banques de données juridiques	119
15.5. Pour trouver un médiateur familial accrédité	120
15.6. Pour trouver un centre d'exercice de droits d'accès et d'échanges supervisés	120
16. MOT DE LA FIN ET REMERCIEMENTS	121
17. ANNEXES	122
ANNEXE 1 : Journal des faits	122
ANNEXE 2 : Exemple de lettre aux enfants s'il y a un règlement entre les parents	129
ANNEXE 3 : Si les enfants pouvaient écrire une lettre à leurs parents séparés	131
ANNEXE 4 : Clauses de coparentalité	134
ANNEXE 5 : Droits et responsabilités des enfants	135